



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE



WWW.CNEH.FR

LE CNEH EN QUELQUES CHIFFRES

+

30 000

participants formés
chaque année



+

700

programmes de
formation



40

sessions DPC

RÉPARTITION DES STAGIAIRES

42% direction et
administration

23% service
des soins

22% medico-
techniques

13% techniques
et ouvriers



380
Intervenants



Une équipe de
coachs CNEH

150

missions de
conseil

Une offre de formation adaptée à
vos besoins :

- sur site client
- en classe virtuelle
- en présentiel au CNEH
- en distanciel

16

préparations aux concours
de la FPH et adaptations à
l'emploi



40 500

heures de formation
réalisées cette année



DES MESURES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Objectif
ZÉRO
PAPIER

100%
DIGITAL

- e-catalogue
- développement
numérique
- supports de formation
via une plateforme
- processus administratif



640

établissements
adhérents au CNEH



1574

établissements
clients

12

journées
nationales sur des
thèmes d'actualités



60

PRAXIS
Parcours métiers

452

professionnels formés
chaque année



3

voyages
d'études



60

articles et
publications

4

ouvrages
édités



6

préparations aux
oraux

85%

de candidats
admissibles, reçus
aux concours

98%

de stagiaires satisfaits

98%

de nos prescripteurs recommandent le CNEH pour
la qualité, la pertinence et la diversité de l'offre

NOS AGRÉMENTS

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

**les acteurs de
la compétence**

Les Acteurs de la Compétence, 1^{re} fédération
des entreprises de formation, rassemble tous les
acteurs de référence du capital humain.

dpc
Agence
nationale du

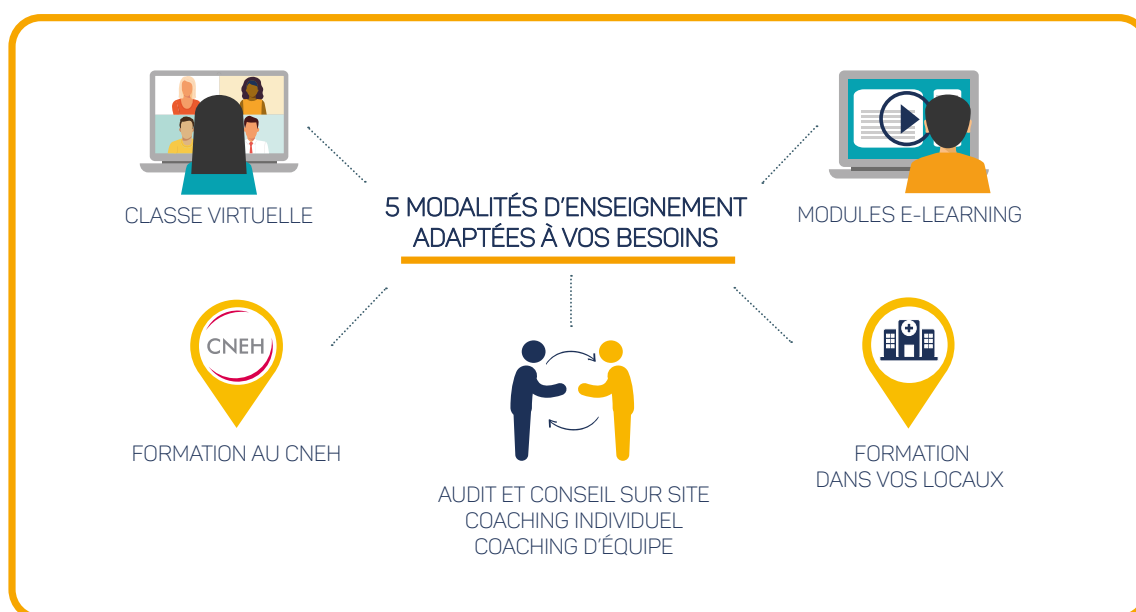
Numéro organisme : 1044

Organisme de formation : 11 92 1585 192

Qualiopi : N° 2021/92714.2

NOTRE OFFRE

- 700 formations dont **40 formations DPC**
- 60 parcours métiers certifiants **Praxis pour** appréhender en toute sérénité un métier
- Une offre de **préparation aux concours** et d'**adaptation à l'emploi**
- Des **parcours de formations à la carte** portant sur des thématiques incontournables
- Des **journées Focus** sur des sujets stratégiques : qualité, RH, parcours patients...
- Des **journées Nationales thématiques** pour appréhender les défis de l'hôpital de demain
- Un **Institut du leadership médical** – l'offre de formation des médecins
- Des formations « **Temps d'avance** » dédiées aux dernières actualités réglementaires
- Des rencontres du **Club 10-12**, point d'information des actualités réglementaires décryptées par nos équipes
- Une offre de **coaching**
- Des **missions d'études** à l'étranger



NOS PARTENAIRES



2

FAITES DES ÉCONOMIES !

Des tarifs minorés sur toutes les prestations de formation et de conseil



3

TENEZ-VOUS INFORMÉS ET POSEZ VOS QUESTIONS GRATUITEMENT

- Un accès à toutes les publications du CNEH
- Les services experts SVP juridique, DPC



4

REJOIGNEZ LE RÉSEAU CNEH !



Club
10-13

- **Les rencontres du Club 10 -13** : information et débat sur l'actualité juridique, statutaire ou financière des établissements de santé - **GRATUIT !**
- **Les rencontres métiers** : Journée nationale des Référents Gestion du Temps de Travail
- **Les Journées nationales** : RH médicales, Estivales des Ressources Humaines, Certification qualité des soins v2023, AFR, Finances et Contrôle de Gestion,...
- **Les Journées Focus** : Transformation écologique à l'hôpital, Services d'urgences, Innovation et nouvelles technologies...
- Un réseau d'experts adhérents (groupes de réflexion métiers, jurys, etc.)

5

PARTICIPEZ EN PRIORITÉ AUX ÉVÉNEMENTS PROFESSIONNELS ET MISSIONS D'ÉTUDE DU CNEH



- Des journées Focus sur l'innovation et les nouvelles technologies
- Des missions d'étude internationales (RSNA, HIMSS, Japon, Silicon Valley, etc.)

BONUS !

6



Pour toute nouvelle adhésion, le CNEH vous offre un chèque formation de bienvenue d'une valeur de **500 € !**

Nous vous remercions de bien vouloir adresser une copie de ce bulletin par mail à **nicolas.touzeau@cneh.fr**, ou par courrier au CNEH, 3 rue Danton 92240 Malakoff

Chef d'établissement *

M. ☐ Mme ☐

Nom Prénom

Établissement

Adresse complète

Code postal.....Ville.....

Tél..... E-mail.....

Responsable formation *

M. ☐ Mme ☐

Nom Prénom.....

Tél..... E-mail

*Toutes les informations sont obligatoires

Montant de la cotisation annuelle

La cotisation annuelle des établissements adhérents du CNEH est calculée selon les modalités suivantes :

- Tarif appliqué au nombre de lits et places sur la base de 4,56 € le lit / place
- Forfait appliqué quand le tarif calculé est en deçà des minimums définis

Adhérent	Modalités de calcul	Nb de lits et places	Montant de la cotisation
• Établissement de soins CHU, CHR, CLCC, CH, CHS...	Total lits / places x 4,56 € (forfait minimum annuel 870 €)		€
• Centre hospitalier de proximité (ex hôpital local) • Centre de moyen et long séjour • EHPAD • Établissements médico-sociaux ESAT, MAS, IME...	Total lits / places x 4,56 € (forfait minimum annuel 509 €)		€
• Organismes publics nationaux, HAS, FHF...	Forfait 1 696 €		1 696 €
• Autres organismes publics, ARS, ANFH, statut associatif...	Forfait 870 €		870 €
• Divers statuts commerciaux	Forfait 1 696 €		1 696 €

Date, cachet et signature de l'adhérent

ADHÉSION

L'adhésion est souscrite pour une période de 12 mois à compter du 1^{er} janvier de l'année en question.

Elle est renouvelée tacitement aux conditions tarifaires en vigueur au jour du renouvellement.

Pour toute modification du nombre de lits et places, ou de statut de l'établissement, pouvant affecter le calcul du montant de la cotisation, l'adhérent devra en informer préalablement le CNEH par courrier.

Toute inscription en cours d'année est possible. Le calcul de la cotisation est dans ce cas proratisé pour le nombre de mois restant à courir jusqu'au 31 décembre de cette même année.

TARIFS

La cotisation annuelle des établissements adhérents du CNEH est calculée selon les modalités suivantes :

- Tarif appliqué au nombre de lits et places sur la base de 4,56 € le lit / place
- Forfait appliqué quand le tarif calculé est en deçà des minimums définis

FACTURATION

Une facture précisant le montant de votre cotisation annuelle vous est adressée en début de chaque année. Elle est reconduite tacitement chaque année à la même période, sauf avis contraire préalablement signifié au CNEH, au minimum trois mois avant la fin de l'année, dans les formes prévues au paragraphe ci-après.

RÉSILIATION

Résiliation à l'initiative de l'adhérent :

- l'adhérent peut demander sa résiliation au CNEH par lettre recommandée trois mois avant la fin de l'année.
- à réception de la demande de résiliation, le CNEH adressera un courrier de confirmation par voie postale ou électronique.

RENSEIGNEMENTS ADHÉSION



Nicolas Touzeau

Secrétaire général nico-
las.touzeau@cneh.fr

RETROUVEZ TOUTES NOS FORMATIONS
SUR WWW.CNEH.FR



CNEH - Centre National de l'Expertise Hospitalière
3 rue Danton 92240 Malakoff - Tél. 01 41 17 15 15 - Fax : 01 41 17 15 32

